

THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Faut-il continuer de financer les programmes d'appui à la création d'entreprise ?

20 juillet 2017, 01:14 CEST



Une jeune entrepreneuse lors d'un show Dell. Dell/Flickr via Visualhunt, CC BY-NC-ND

Auteurs



Saulo Dubard Barbosa

Professeur Associé, UPR Stratégie & Organisation, EM Lyon



Alain Fayolle

Professeur et Directeur du centre de recherche en entrepreneuriat, EM Lyon



Catherine Laffineur

Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Nice Sophia Antipolis - Groupe de Recherche en Droit, Economie, Gestion (GREDEG), Université Nice Sophia Antipolis

Depuis plusieurs décennies, l'entrepreneuriat est à l'agenda des hommes politiques qui le perçoivent comme un levier efficace pour combattre et réduire le taux de chômage. En conséquence, les programmes d'appui à la création d'entreprise se développent, mais une question récurrente demeure : quels en sont les effets réels au niveau de l'activité entrepreneuriale et de la réduction du chômage ?

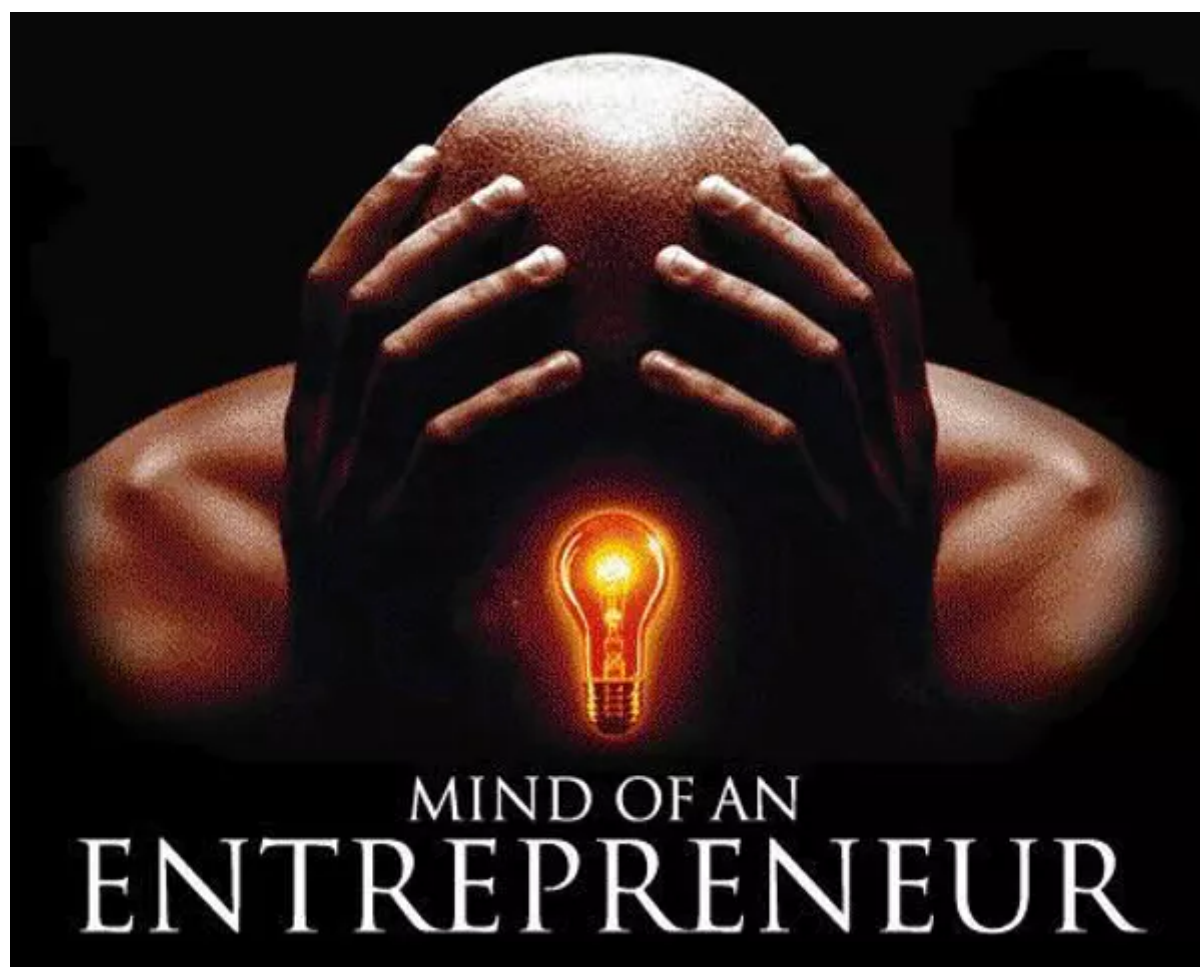
Afin d'éclairer cette question, nous nous sommes intéressés aux données du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) sur la période 2002-2013. Chaque année, le GEM mène une enquête sur l'activité entrepreneuriale dans un peu moins de 100 pays en interviewant 2 000 personnes ou plus dans chacun des pays, afin de constituer des échantillons représentatifs. Nous avons complété la base de données du GEM avec des données macroéconomiques issues de l'OCDE et de la Banque Mondiale.

Nous avons ainsi conduit plusieurs analyses économétriques sur un historique de 10 ans de 25 pays de l'OCDE. Nous présentons ci-après les résultats de ces analyses.

Les programmes d'appui à la création d'entreprise n'ont pas d'impact sur le taux d'entrepreneuriat des pays

Il s'agit peut-être d'une mauvaise nouvelle et sûrement d'un résultat sujet à polémiques. Nous devons donc être très précis. Le taux d'activité entrepreneuriale mesuré par le GEM est défini comme le pourcentage de la population adulte d'un pays qui est engagé dans une entreprise naissante (une entreprise récemment créée qui n'a pas encore versé de salaire à son créateur jusqu'à 3 mois après la création) ou dans une jeune entreprise (plus âgée que l'entreprise naissante, qui verse régulièrement un salaire à son créateur et qui existe depuis 42 mois au maximum). **Nos résultats montrent que ce taux d'entrepreneuriat n'est pas affecté de manière significative par le montant des dépenses publiques allouées aux programmes d'appui à la création d'entreprise.**

Spécifiquement, en utilisant une méthode d'estimation bayésienne, nous avons trouvé que le montant des dépenses publiques alloué au soutien à la création d'entreprise est une variable pertinente pour estimer le taux d'entrepreneuriat dans moins de 30 % de l'ensemble des modèles explicatifs. **D'après nos analyses, le principal facteur déterminant significativement le taux d'entrepreneuriat dans un pays est son niveau de croissance économique** mesuré par le taux de croissance du PIB, présent dans 93 % de l'ensemble des modèles explicatifs.



Les programmes d'appui à la création d'entreprise contribuent à augmenter le taux d'entrepreneuriat par nécessité, et sont sans effet sur l'entrepreneuriat d'opportunité

Le GEM distingue deux types de motivation pour entreprendre. L'entrepreneuriat par nécessité est motivé par un manque d'alternatives économiques, notamment en matière d'emploi. Dans ce cas, on entreprend en premier lieu pour survivre, pour créer son propre emploi car on ne trouve pas d'autres solutions. En revanche, l'entrepreneuriat d'opportunité est motivé par la poursuite d'une opportunité d'affaire perçue comme intéressante, prometteuse et faisable. Dans ce cas on n'est pas contraint d'entreprendre, on est à la poursuite d'une opportunité de création de valeur.

Notre étude montre que le montant des dépenses publiques alloué aux programmes d'appui à la création d'entreprise n'est pas un facteur déterminant du taux d'entrepreneuriat d'opportunité. Il s'agit seulement du quatrième facteur dans la liste, derrière la croissance du PIB, l'intensité des échanges commerciaux internationaux du pays et le montant des investissements en R&D. Les dépenses publiques allouées aux incitations à la création d'entreprise ne sont présentes que dans moins de 14 % de l'ensemble des modèles explicatifs du taux d'entrepreneuriat d'opportunité dans les 25 pays de l'OCDE que nous avons analysés.

Par contre, ce montant est le deuxième facteur explicatif du taux d'entrepreneuriat par nécessité dans ces pays, étant présent dans environ 70 % de l'ensemble des modèles explicatifs. Le premier facteur reste le taux de chômage.

Ce résultat a du sens, puisque la plupart des politiques publiques d'aide à la création d'entreprise vise en premier lieu les chômeurs. Leur principal objectif est d'inciter les chômeurs à entreprendre, afin de réduire le taux de chômage. Or, même si la motivation pour entreprendre varie parmi les chômeurs et que certains trouvent des vraies opportunités de création d'entreprise, le plus grand nombre entreprendra par nécessité.



RobertG NL/Flickr, CC BY

Le niveau de protection institutionnelle dont bénéficient les chômeurs réduit l'effet positif des programmes d'appui à la création d'entreprise

Nous avons aussi étudié l'effet modérateur que peut avoir l'environnement institutionnel sur l'efficacité des politiques publiques en matière d'entrepreneuriat. Spécifiquement, nous avons examiné l'effet modérateur des allocations chômage sur la relation entre les dépenses publiques dans des programmes d'appui et les différents taux d'entrepreneuriat. Les résultats montrent que l'effet positif des programmes d'appui sur le taux d'entrepreneuriat par nécessité est d'autant plus réduit que la politique d'aides aux chômeurs est généreuse.

Encore une fois, ces résultats ont du sens. Les allocations chômage et les diverses aides accordées aux chômeurs réduisent le besoin de créer une activité dans l'immédiat et permettent aux chômeurs de passer plus de temps à la recherche d'un emploi convenable. Un État providence permet ainsi à ses citoyens de mieux gérer les accidents de carrière, sans que les individus soient poussés vers la création d'entreprise par nécessité (au moins dans le court terme). Cependant, se pose la question de la cohérence d'ensemble d'un État qui dépense des sommes importantes à la fois dans l'appui à la création d'entreprise par des chômeurs et dans la protection sociale de ces mêmes chômeurs. Jugements de valeur à part, d'un point de vue macroéconomique ce type d'État appuie à la fois sur l'accélérateur et sur le frein de l'entrepreneuriat par nécessité.

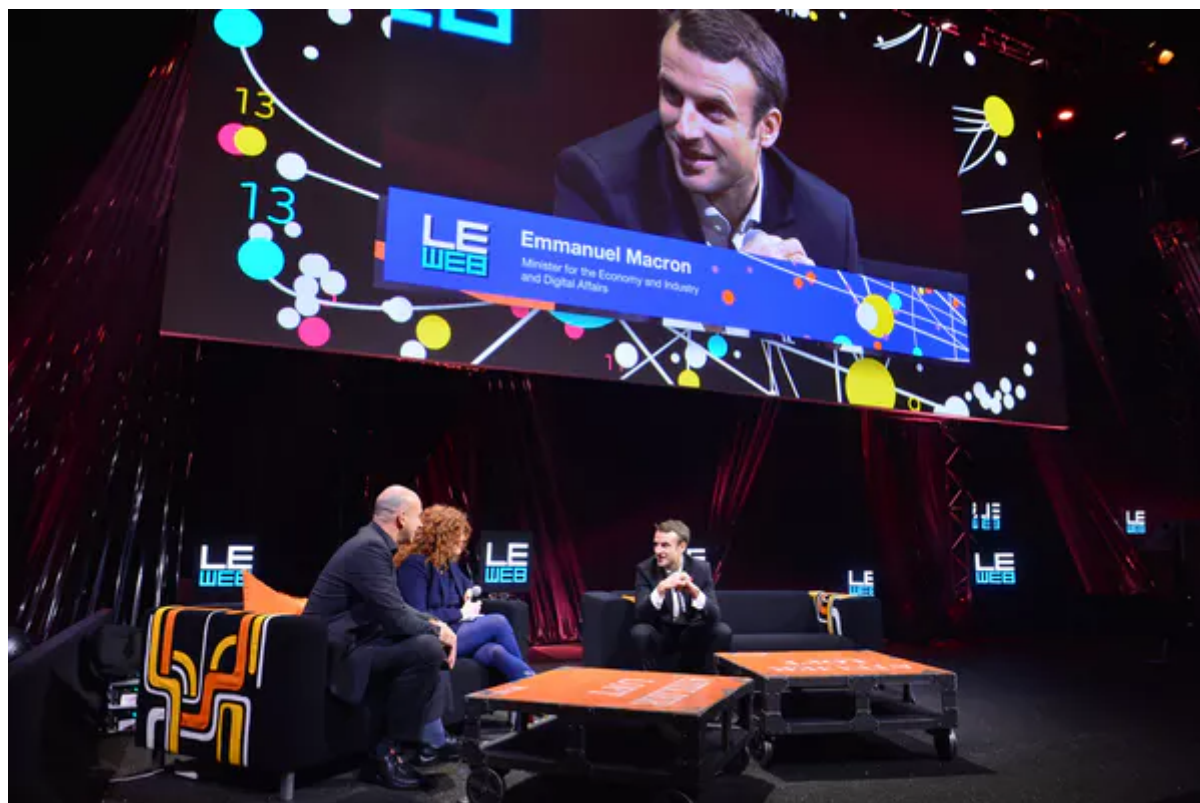
Les dépenses publiques dans les programmes d'appui à l'entrepreneuriat parviennent-elles à réduire le taux de chômage ?

La réponse à cette question est hélas négative. Les dépenses publiques dans l'aide à la création d'entreprise ne réduisent pas le taux de chômage, ni directement ni indirectement. Nous n'avons pas trouvé d'effet direct entre le montant dépensé dans les programmes d'appui à la création d'entreprise et le taux de chômage dans les pays étudiés. Nous n'avons pas non plus trouvé d'effet indirect, via l'entrepreneuriat par nécessité.

Nos résultats montrent que la principale source macroéconomique de réduction du chômage est le taux de croissance du PIB. Le deuxième facteur contribuant à réduire le chômage est le taux d'entrepreneuriat d'opportunité. Celui-ci est présent dans 53 % de l'ensemble des modèles explicatifs du taux de chômage mesuré deux ans après la mesure du taux d'entrepreneuriat d'opportunité. L'entrepreneuriat d'opportunité est aussi le deuxième facteur contribuant à réduire le chômage un an après, mais avec moins d'importance (25 % de l'ensemble des modèles explicatifs). Cela indique que l'effet bénéfique de l'entrepreneuriat d'opportunité se construit dans le temps et devient visible au fur et à mesure que les entreprises créées dans la poursuite de vraies opportunités se mettent à recruter pour grandir.

Quant à l'entrepreneuriat par nécessité, il n'a vraiment pas d'effet sur le taux de chômage. Il s'agit du huitième facteur dans notre liste pour le chômage après un an et du dixième après deux ans.

En conclusion, malgré un objectif plus ou moins explicite de réduction du chômage, les dépenses publiques allouées aux programmes d'appui à la création d'entreprise sont inefficaces car elles ne favorisent pas le type d'entrepreneuriat qui contribue à réduire le chômage. Ces dépenses visant à inciter et soutenir les chômeurs à entreprendre ne font qu'augmenter le taux d'entrepreneuriat par nécessité, lequel est très peu créateur d'emplois. Le type d'entrepreneuriat le plus susceptible de créer des emplois est l'entrepreneuriat d'opportunité, dont le taux n'est pas affecté par les aides publiques.



Emmanuel Macron au conférence Le Web en 2014. Leweb/Flickr, CC BY

Implications pratiques

Ces résultats remettent en question le rôle de l'État dans l'encouragement à la création d'entreprise et montrent la nécessité d'une vraie cohérence d'ensemble dans l'établissement des politiques publiques touchant à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Spécifiquement, ils suggèrent deux implications pratiques à approfondir.

Une première implication pratique consiste à suggérer que les pays ayant un marché du travail flexible (tels que les États-Unis et la Grande-Bretagne) investissent davantage dans la promotion de l'entrepreneuriat, notamment afin de relancer l'économie dans les périodes post-crise, puisque ce sont ces pays-là qui peuvent avoir un effet plus important en termes de taux global d'entrepreneuriat. En contrepartie, les pays ayant un environnement institutionnel rigide en ce qui concerne le marché du travail (tels que la France), devraient soit repenser la configuration des aides aux chômeurs afin de les inciter davantage à sortir du chômage, soit repenser l'allocation des ressources aux programmes d'appui à la création d'entreprise, car la configuration actuelle est simplement inefficace.

Notre seconde recommandation va dans le sens de repenser l'allocation des ressources aux programmes d'appui à la création d'entreprise. Nos résultats préconisent une réallocation des ressources publiques vers le développement de l'entrepreneuriat d'opportunité, vrai créateur d'emplois. Hélas, l'équation n'est pas aussi simple à résoudre. D'abord, identifier les entrepreneurs motivés par la poursuite d'une opportunité se fait souvent de manière déclarative et cela ne garantit pas le succès d'une nouvelle entreprise, toujours très difficile à prédire. De plus, l'accompagnement peut être lui-même source de biais et de dérives. Enfin, inciter les entrepreneurs motivés par la poursuite d'une opportunité à créer leurs entreprises peut simplement ne pas être nécessaire, car ces individus sont naturellement enclins à le faire, même s'ils ne sont pas aidés.

Face à tous ces constats, nos concitoyens peuvent à juste titre se demander si les ressources publiques allouées aux programmes d'appui à la création d'entreprise ne seraient pas mieux employées dans des hôpitaux et des écoles, afin de favoriser l'accès à la santé et à l'éducation pour tous. Non pas que l'entrepreneuriat soit un gadget, bien au contraire ! Il est à peu près évident qu'une population bien éduquée et en bonne santé sera en mesure d'entreprendre plus et mieux. Par ailleurs, l'envie de créer et de poursuivre des opportunités peut être inculquée de manière moins onéreuse et bien plus efficace au travers de l'éducation, notamment une éducation qui récompense l'essai et l'initiative au lieu de punir l'erreur. Et un bon système de santé pourra toujours aider à conserver la santé des entrepreneurs, laquelle constitue un actif majeur de la pérennité et du développement des petites et moyennes entreprises.

Dans ces conditions, la bonne nouvelle est que la poursuite d'opportunités et la création d'emplois peuvent être favorisées par des mesures, sinon moins coûteuses, certainement bien plus efficaces que la plupart des programmes d'appui. Dans une vision holistique, nous revisiterions en effet l'éducation et la santé. Dans une vision plus spécifique, nous suggérons de non plus favoriser la promotion de la création d'entreprise mais plutôt de favoriser le développement et la croissance des nouvelles entreprises ainsi que des petites structures, par exemple, en baissant les impôts sur les

autoentrepreneurs (les plus vulnérables en termes d'éducation et de santé) et en favorisant l'embauche dans les petites et moyennes entreprises.

*L'intégralité de l'étude peut être trouvée en ligne. Laffineur, C., Dubard Barbosa, S., Fayolle, A., & Nziali, E. (2017). « Active labor market programs' effects on entrepreneurship and unemployment ». *Small Business Economics*, doi :10.1007/s11187-017-9857-7.*

 [politique publique](#) [entreprises](#) [entrepreneuriat](#) [politique économique](#) 

Nous publions des articles d'analyse sur l'actualité, issus d'une collaboration entre universitaires et journalistes. Soutenez cette initiative unique en faisant un don fiscalement déductible.

Faites un don